

## **Règlement**

### **Classement pour les licenciés NMA :**

2 catégories par sexe : Espoir/Senior et Vétéran

3 premiers de chaque catégorie

Soit 4 podiums

**Article 1 :** Pour être classé au challenge, le coureur doit avoir participé au minimum à trois des quatre courses.

**Article 2 :** Un classement séparé sera établi pour les femmes et les hommes.

**Article 3 :** Le classement sera réalisé en additionnant les places du concurrent à chaque épreuve. Le classement sera pris en compte par sexe.

**Article 4 :** Pour les coureurs ayant participé aux quatre épreuves, les trois meilleures places seront prises en compte.

**Article 5 :** Les premiers classés seront ceux qui comptabiliseront le moins de points.

**Article 6 :** En cas de coureurs ex-æquo, l'avantage sera accordé au participant assidu aux quatre courses.

**Article 6 bis :** En cas d'égalité du nombre de courses entre les coureurs, la priorité sera donnée à la meilleure place du coureur sur l'ensemble des épreuves.

**Article 6 ter :** En cas d'égalité du nombre de courses et pour la meilleure place sur l'ensemble des épreuves, la deuxième meilleure place serait prise en compte puis la troisième si nouvelle égalité.